

# Conseil scientifique et pédagogique de l'ESAA du 5 mai 2021

#### **Présents**

Cyril Jarton Nicolas Gruppo Salma Ghezal Hervé Giocanti Alfredo Vega Cecile Cavagna Ambre Masson Paul Prévostat Raphaelle Mancini

Invité : Alain Léonési, representant des enseignants au CA de l'ESAA

Madame Mancini est désignée pour faire le PV de réunion.

## Ordre du jour

### 1.Informations générales

Monsieur Vega informe qu'il ne sera pas renouvelé sur son poste. Monsieur Vega précise que Monsieur Malinas l'a informé de la décision du CA.

Monsieur Vega demande à sécuriser la fin de l'année. Il faut laisser la possibilité de continuer le développement au prochain directeur. Il souhaite qu'il n'y ait pas de blocage pour la rentrée prochaine.

Les dossiers :

Les concours

Les orientations

Pour la question des personnalités extérieures, Monsieur Vega a réfléchi aux personnes qui seraient le plus adaptées. Il enverra les critères aux membres du CSP qui permettront d'enrichir l'action de l'école.

Les personnalités qu'il a contactées :

- pour la CR, Thierry Lalo ( <a href="https://www.pantheonsorbonne.fr/recherche/page-perso/page/?tx\_oxcspagepersonnel\_pi1[uid]=tlalot">https://www.pantheonsorbonne.fr/recherche/page-perso/page/?tx\_oxcspagepersonnel\_pi1[uid]=tlalot</a>);
- pour la Création, Isabelle lombardo, directrice de l'école d'art de Monaco qui part à la retraite

Ce sont des personnes neutres.

Madame Cavagna invite Alain Léonési à faire un retour du CA de lundi 3 mai 2021. Monsieur Léonési rappelle les délibérations présentées en CA.

Il propose que les PV puissent être transmis au CA par transparence.

La parole été respectueuse au CA.

Monsieur Vega remercie les enseignants de leur point de vue et de la lettre envoyée. Cette lettre sera annexée au PV du CA.

Monsieur Gruppo demande à Mr Vega s'il souhaite se représenter ou non comme suite à la publication de l'avis de vacance de poste.

Monsieur Vega souhaite ne pas se représenter au niveau du concours.

Monsieur Vega indique qu'il faut sécuriser l'organisation à venir mais dans le respect des prérogatives statutaires. La responsabilité du chef d'établissement reste pleine et entière jusqu'au 31 août.

Pour Monsieur Giocanti, il est important d'avancer sur le concours et surtout de prévenir les familles avant l'été sur les résultats de l'accréditation.

Madame Ghezal demande que soit clair pour les étudiants qui postulent du travail sur l'accréditation.

Madame Cavagna rappelle les étapes d'échanges sur l'organisation du concours commun. Elle indique que l'information a été donnée aux JPO de l'ESAA.

Madame Cavagna s'inquiète sur la prise de décision d'un directeur sortant.

Monsieur Vega ne souhaite pas revenir sur le passé et sur son arrivée à l'ESAA en mars dernier.

Pour le concours, Monsieur Vega souhaite qu'une attention soit portée sur la question de la régularité.

Madame Cavagna indique qu'elle a contrôle les règles en vigueur. Elle précise qu'il est possible de faire un concours commun notamment dans le cadre du concours en distanciel.

Madame Cavagna présente des pistes d'organisation pratico-pratiques.

Concours à distance-dématérialisé.

L'entretien reste en vigueur.

Madame Ghezal demande qu'on soit clair sur le concours commun.

Monsieur Jarton est très favorable à la proposition de Madame Cavagna en termes d'organisation.

Pour les dates,

-envoi du sujet : 25 mai ;

-retour des dossiers : 2 semaines

-dates du concours : 28-29 et 30 juin 2021. Cela ne pas car il y a les bilans le 28 et le 29.

Dates des bilans à revoir

Pour les personnels, il faut une équipe d'enseignants qui pourra se mobiliser.

Pour Monsieur Giocanti, cette proposition est tenable en termes de calendrier.

Madame Ghezal partage sur TEAMS le sujet proposé l'année dernière sur les questions de reproduction.

Monsieur Léonési rappelle la temporalité des bilans et la nécessité de prendre soin des coordinateurs L1 et L2 pour les bilans création.

Madame Masson précise que les bilans du premier semestre étaient expéditifs. Elle dit l'importance du bilan de L2 (ne pas laisser les étudiants de côté pour les L2).

Madame Cavagna confirme qu'il faut un véritable bilan pour les étudiants.

Monsieur Gruppo demande à ce qu'on soit vigilant sur les concours d'entrée. C'est un vrai enjeu pour le futur de l'école. Il s'engage à dégager du temps pour ce concours. Pour l'épreuve, Monsieur Gruppo rejoint Monsieur Jarton sur la question du dossier et son importance.

Il faut une épreuve arts et conservation. Il faut des questions ciblées pour définir quelque chose de fort des étudiants. L'épreuve est souvent déceptive.

Pour Monsieur Giocanti, la conception du concours d'entrée pour les CR ne doit pas être élitiste. Il faut éviter de formater les étudiants à l'entrée à l'ESAA.

Les épreuves doivent permettre d'éviter de se retrouver avec des candidats qui n'auraient pas les bases (maîtrise du français, etc.).

Il faut selon Mr Giocanti faire confiance au jury.

Pour Monsieur Léonési, il est nécessaire que l'entretien soit fondateur sur la base du dossier envoyé.

Il défend l'idée de donner à chacun sa chance.

Madame Ghezal questionne les épreuves faites avant 2018. Madame Cavagna les décrit. Monsieur Gruppo précise qu'il n'est pas possible de refaire les mêmes car l'organisation de la formation a changé. Il est donc nécessaire d'aménager les sujets à l'état actuel de l'offre de formation.

Il est précisé qu'à l'époque, tout le monde passait à l'oral. Les notes de l'écrit n'étaient pas communiquées au jury de l'oral.

Madame Cavagna indique qu'il est possible de noter le travail envoyé par l'étudiant.

Monsieur Jarton présente ce qui est fait dans le concours d'entrée de la FEMIS.

Monsieur Léonési souligne que ce qui se dégage est la recherche de la « potentialité des candidats ».

Monsieur Jarton dit que l'exigence sera là en fonction de la question posée par l'ESAA. En étant plus ouvert, on montre le niveau d'exigence.

Madame Cavagna propose d'organiser une réunion avec les professeurs rapidement.

Le sujet pourrait être envoyé le 28 mai 2021. Délais de 3 semaines pour les candidats ; Retour des dossiers : lundi 14 juin 2021

## Audition des candidats à l'ESAA : les 28-29 voire 30 juin. Les résultats pourront être publiés début juillet.

Monsieur Gruppo reprécise que le concours est commun et que la première année sera commune.

Monsieur Jarton propose que la direction des études envoie un appel à recherches de sujets pour l'épreuve du concours.

Monsieur Léonési propose qu'un mémento soit fait à tous les enseignants.

Madame Mancini précise qu'un travail RH doit être fait pour la rentrée. Il dépendra des contenus de l'offre de formation pour septembre 2021.

Au point de vue RH et administratif, elle rappelle que les postes de contractuel doivent faire l'objet d'un avis de vacance de poste, d'une publication et d'un jury de recrutement. Les fiches de poste seront soumises au CSP pour avis avant de les publier.

Monsieur Giocanti indique que l'équipe de la CR est peu nombreuse en termes d'avis. Il est nécessaire de recruter des conservateurs restaurateurs pour enrichir les réflexions sur la CR. Il est nécessaire de réfléchir à la fidélisation des enseignants.

Monsieur Gruppo indique qu'il est nécessaire d'organiser très rapidement des réunions de travail sur du fond : quels besoins pour les plateformes et quels besoins pour la première année commune.

Il faut aussi faire des réunions plénières avec l'ensemble du personnel indique Monsieur Léonési (fin juin ou début juillet 2021).

Monsieur Vega organisera une réunion générale à venir pour informer le personnel du non renouvellement du mandat. Il indique qu'il préparera un mail à Madame Cavagna et Madame Mancini sur le contenu de la réunion et sur la période de transition à venir.

Madame Mancini témoigne qu'elle souhaite être préservée en tant que personne dans cette période de transition en sa qualité d'administrateur.

Monsieur Léonési témoigne de l'importance du rôle d'un administrateur à l'ESAA à temps plein pour garantir des procédures et de la bonne gestion d'un EPCC.

Madame Ghezal sollicite Monsieur Vega pour savoir ce qu'il va faire au niveau du Ministère concernant le dossier d'accréditation.

Monsieur Vega garantit qu'il sera aidant pour la suite des actions de l'ESAA.